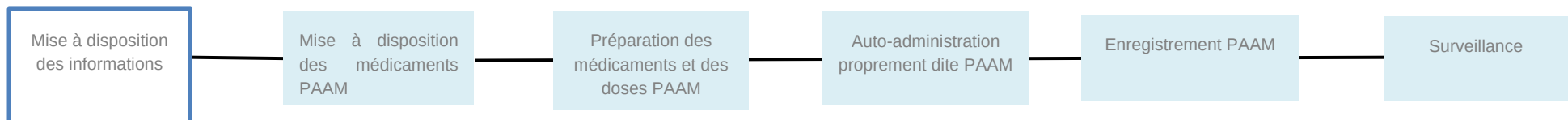
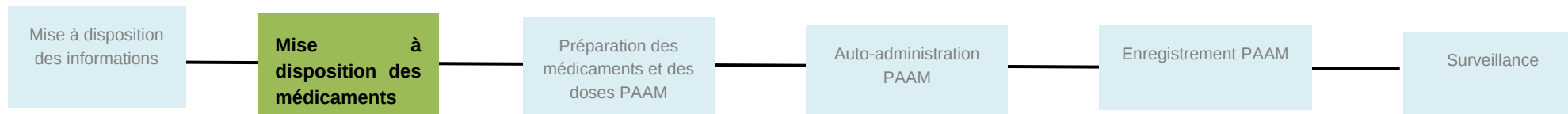


Annexe 10. Synthèse des activités du patient et du professionnel de santé dans le PAAM



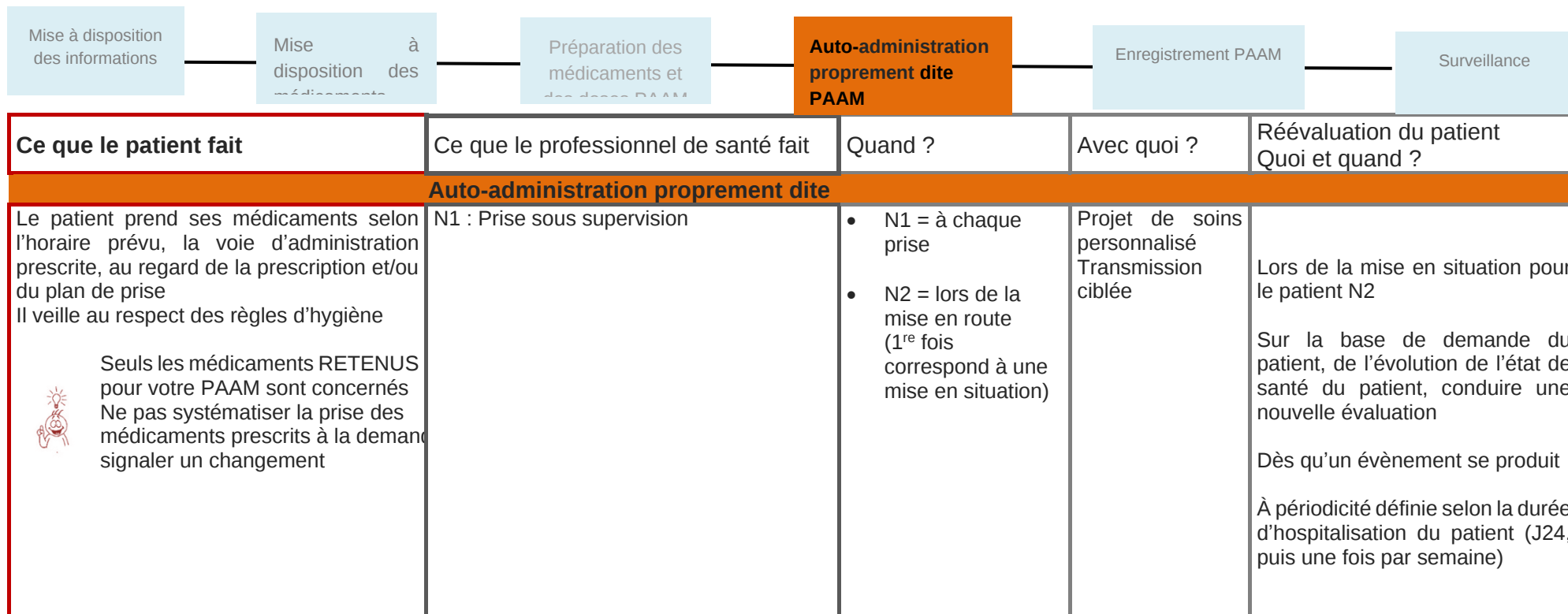
Ce que le patient fait	Ce que le professionnel de santé fait	Quand ?	Avec quoi ?	Réévaluation du patient Quoi et quand ?
Information/avis de participation au PAAM				
Le patient est informé des risques liés à l'administration et qu'il peut déclarer tout évènement indésirable. Le patient sait où et comment déclarer. Pose des questions sur les risques et Bénéfices Pose des questions sur les modalités de prise	Délivre au patient PAAM toute information et tous supports utiles Remet au patient, la fiche d'information PAAM, le plan de prise (si besoin), les résultats de l'évaluation initiale Rappelle au patient l'intérêt de l'adhésion du traitement et l'importance du signalement de tout incident Rappelle les modalités selon le niveau de PAAM	Lors de la phase d'évaluation initiale	Support d'information PAAM Support de consentement Projet de soins personnalisé	Évaluation initiale En préadmission À l'admission En cours de séjour Avant la sortie
Plan de prise et plan de soins				
Le patient détient un plan de prise ou tout support (si besoin) dans lequel il a ses médicaments identifiés. Il planifie les médicaments PAAM  Le PAAM s'adapte aux habitudes de vie à domicile du patient	Que le patient soit en N1 et N2, le professionnel s'assure de la lisibilité du support, de sa compréhension et de son actualisation autant que de besoin en fonction des évolutions des thérapeutiques, de la clinique, de la biologie au regard des habitudes de vie du patient	- Lors de la mise en route - Autant que de besoin	Plan de prise (si besoin) à jour Ajustement prescription informatisée	



Ce que le patient fait	Ce que le professionnel de santé fait	Quand ?	Avec quoi ?	Réévaluation du patient Quoi et quand ?
Mise à disposition des médicaments PAAM				
- Identifie les médicaments concernés - Vérifie son identité sur les contenants (gobelet/gouttes, pilulier, etc.) - Respecte les modalités de stockage - Veille au respect des consignes particulières pour certains médicaments - Alerte en cas de besoin de renouvellement	- S'assurer de la préparation/présence des médicaments concernés - Vérifier la concordance entre médicaments et identité du patient - Contrôler la disponibilité des médicaments remis au patient (réassort) et leur condition de conservation  Les médicaments sont remis au patient PAAM selon le dispositif prévu par le service Un stockage adapté sécurise la conservation des médicaments Noter la durée d'utilisation des flacons, goutte buvable, collyre, etc.	- Lors de la mise en route - Autant que de besoin	Support d'information PAAM Support de consentement Projet de soins personnalisé	Lors de la mise en situation pour le patient N2

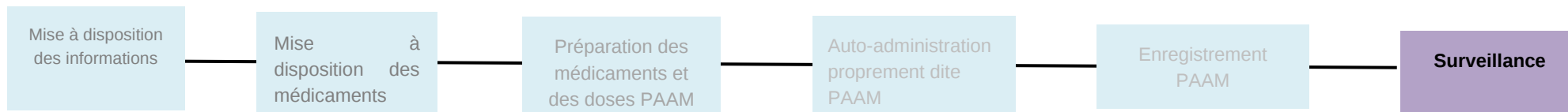


Ce que le patient fait	Ce que le professionnel de santé fait	Quand ?	Avec quoi ?	Réévaluation du patient Quoi et quand ?
Préparation des médicaments et des doses à prendre (si option validée avec le patient)				
Prépare la dose du médicament délivré conformément à la dose prescrite si celui-ci requiert une préparation de la dose Ex. : couper la moitié d'un médicament, compter les gouttes, adapter à la douleur, prise de la tension, glycémie, etc.  N1 : préparer les doses sous supervision Utiliser le bon dispositif médical d'administration (cuillère à soupe, pipette doseuse fournie, etc.)  Le PAAM s'adapte aux habitudes et rythmes de vie qu'il a dans sa vie au quotidien	N1 : assiste le patient si l'option préparation de la dose a été actée dans le PAAM ; dans le cas contraire, la préparation est réalisée habituellement par l'infirmière Apprécie l'état clinique du patient et son adhésion	- N1 = à chaque prise - N2 = lors de la mise en route (1^{re} fois correspond à une mise en situation) Si besoin, si demande du patient et/ou de changement de dose	Projet de soins personnalisé Transmission ciblée	Lors de la mise en situation pour le patient N2 Sur la base de demande du patient, de l'évolution de l'état de santé du patient, conduire une nouvelle évaluation Dès qu'un évènement se produit À périodicité définie selon la durée d'hospitalisation du patient (J24, puis une fois par semaine)





Ce que le patient fait	Ce que le professionnel de santé fait	Quand ?	Avec quoi ?	Réévaluation du patient Quoi et quand ?
Enregistrement (si option validée avec le patient)				
Selon l'organisation choisie en concertation avec le patient, il : - note ou pas la prise des médicaments selon les modalités proposées par l'équipe - note et signale immédiatement la non-prise et le motif Veille au respect des consignes particulières pour certains médicaments En cas de suivi de la douleur, trace le suivi  Ne pas jeter les médicaments non pris et les conserver dans le dispositif de stockage du PAAM	N1 : assure l'enregistrement après chaque prise dans le DPI N2 : interroge le patient sur la prise et non-prise des médicaments Selon l'organisation retenue, enregistre la prise par le patient de son médicament Vérifie le pilulier (si en place)	• N1 = à chaque prise • N2 = lors de la mise en route (1^{re} fois correspond à une mise en situation) N2 La traçabilité se fait au jour le jour N2 Regarde les enregistrements notés par le patient à chaque occasion de passage dans la chambre ou le domicile du patient	Projet de soins personnalisé Transmission ciblée	Lors de la mise en situation pour le patient N2 Sur la base de demande du patient, de l'évolution de l'état de santé du patient, conduire une nouvelle évaluation Dès qu'un évènement se produit À périodicité définie selon la durée d'hospitalisation du patient (J24, puis une fois par semaine)



Ce que le patient doit faire	Ce que le professionnel de santé fait	Quand ?	Avec quoi ?	Réévaluation du patient Quoi et quand ?
Surveillance à périodicité définie				
Connaît et surveille les effets attendus et les effets indésirables éventuels à une périodicité définie Signale à l'équipe tout problème lié à la surveillance de son traitement Précise ses allergies éventuelles lors du renouvellement de ses médicaments Signale tout évènement particulier à la suite de l'administration précédente (ex. : difficultés à avaler, réaction particulière)	HAD Renforce la surveillance S'enquiert, au moment de sa présence au domicile, d'éventuels effets indésirables ou bénéfices des médicaments pris Enregistre dans le dossier patient les signalements recueillis Intègre et rappelle les réévaluations de la compétence du patient Réalise l'évaluation continue des compétences, de son état clinique et de son consentement autant que de besoin  Renforcer le travail en équipe pluriprofessionnelle pour améliorer la détection Si possible, remettre au patient un support pour signaler tout dysfonctionnement Mettre en place un dispositif d'alerte par le patient/entourage lors de la survenue d'évènements indésirables (éducation/information du patient/entourage) L'évaluation continue du PAAM est aussi fonction de la durée de séjour	- N1 = en temps réel - N2 = lors de la mise en route (1^{re} fois correspond à une mise en situation) Au moins une fois par semaine	Transmission ciblée Support de suivi pour le patient N2	Sur la base de demande du patient, de l'évolution de l'état de santé du patient, conduire une nouvelle évaluation Dès qu'un évènement se produit À périodicité définie selon la durée d'hospitalisation du patient (J24, puis une fois par semaine)